



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Président

Professeur Raphaël GAILLARD

www.cemcap.fr

Vice-présidents

Docteur Thierry BRICHE
Docteur Pierre DE MARICOURT
Docteur Christine ESTEVE
Docteur Sonia GAUCHER

Secrétaire général

Docteur Hani-Jean TAWIL

Secrétaire générale adjointe

Docteur An CHUC

Trésorier

Professeur Thomas GREGORY

Trésorier adjoint

Docteur Marjorie CHEZE

Président d'Honneur

Docteur Patrice BODENAN[†]

Vice-Président d'Honneur

Docteur Hervé BOISSIN

Conseil d'administration :

Docteur Richard AZIZA
Docteur Philippe BARIL
Docteur Samuel BENAYOUN
Docteur Laurent DUGUE
Professeur Jean-Rémi FENOLLAND
Docteur Jean-Marc LABORIE
Professeur Yann MIKAELOFF
Docteur Jean-Paul RWABIHAMA
Docteur Isabelle SEC

Administrateurs honoraires

Docteur Bernard ABBOU
Professeur Jacques AZORIN
Professeur Catherine BUFFET
Docteur François CHEDRU
Docteur Michel DENIS
Docteur Michel GAYDA
Docteur Philippe HUBINOIS
Professeur Jacques MILLIEZ
Docteur Rémy-Jacques SALMON

Chargés de Mission auprès du

Président

Docteur Michel BERNARD
Docteur Pierre DE MARICOURT

Flash WEB - N° 6 – 2^{ème} trimestre 2024 (trimestrielle)

Le mot du Président : Professeur Raphaël GAILLARD



Chères consœurs, chers confrères,

Pour cette rentrée 2024, comme tous les Français nous espérons que la liesse des Jeux Olympiques aura quelque rémanence, et que nous pourrions exercer sereinement dans nos cabinets, dans nos cliniques et hôpitaux, et surtout en tant qu'experts judiciaires.

Mettre à jour nos connaissances des principes directeurs du procès (selon notre obligation annuelle pour la réinscription quinquennale), et surtout nous retrouver pour bénéficier de l'expérience des uns et des autres, voilà ce que cette rentrée devrait aussi permettre. C'est l'une des missions de la CEMCAP, et à ce titre nous nous retrouverons pour notre colloque annuel du 21 septembre autour d'un thème qui nous laisse parfois incertains. Vous en trouverez le programme joint. Venez nombreux.

N'oubliez pas de vous inscrire à la CEMCAP via notre site internet (<https://www.cemcap.fr/renouveler-son-adhesion/>) ainsi qu'au colloque à cette fin.

En vous souhaitant une belle rentrée.

Bien confraternellement,

Raphaël Gaillard
Président de la CEMCAP

Hommage à Patrice BODENAN



C'est avec une peine immense que nous avons appris le décès brutal, survenu le 5 avril 2024 dans l'après-midi, de notre maître, ami et collègue PATRICE BODENAN. Expert National, Docteur en Droit et surtout Anesthésiste - réanimateur, Président Honoraire de la CEMCAP, Patrice était reconnu par ses pairs pour ses qualités professionnelles et loué par tous pour sa droiture. Il agissait avec une grande humanité, soucieux de cultiver la confraternité et ce qui nous lie pour agir dans l'intérêt de tous. Il va nous manquer terriblement.



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Lors de notre colloque du samedi 21 septembre 2024
Un hommage à Patrice BODENAN sera rendu à

12h30 Hommage au Docteur Patrice BODENAN
Avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris



Notre collègue, le Docteur Patrice BODENAN n'est plus là. Il a été Président de la CEMCAP durant neuf ans depuis 2015.

La CEMCAP a sous son autorité, consolidé les comptes de la compagnie, fait reconnaître par le Palais, les cartes de membres qui servent de coupe file à l'entrée et obtenu que les experts honoraires actifs figurent dans un proche avenir en tant que tels sur la liste de la cour d'appel. La Compagnie s'est aussi modernisée en termes de communications avec le nouveau site internet, et s'est autonomisée du CNCEJ.



**N° 4 : « Les 120 minutes de la CEMCAP »,
Jeudi 20 juin 2024**

L'expertise en aggravation

**Lieu : Amphithéâtre Deniker
de 20h à 22h Centre Hospitalier Sainte**

Anne

**Maître Laure SOULIER, Avocate associée
- Cabinet AUBER, Spécialisé en droit de
la santé**

**Président Jean Paul BESSON, Premier
Vice-Président de chambre à la cour
d'appel de Paris, coordonnateur de pôle
1 Urgence Civile, libérés. Président de
la chambre 1-5.**

Réunion trimestrielle sous forme de questions-réponses pour animer des débats sur l'activité d'expertise. Ces réunions trimestrielles permettent d'échanger sur des questions courantes de l'expertise. Ce cycle est gratuit pour les adhérents, 50 euros pour les non adhérents. Inscription obligatoire sur notre site www.cemcap.fr



CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

COLLOQUE DE LA CEMCAP SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

**EXPERTISE ET ACCIDENT DE TRAVAIL (AT)
& MALADIE PROFESSIONNELLE (MP).**

De 9 heures à 13 heures

Lieu : Amphithéâtre Deniker
Centre Hospitalier Sainte Anne

Programme définitif

Accueil des participants : 8 h 45

Introduction du colloque : 9 h 00 : **Professeur Raphaël GAILLARD, Président de la CEMCAP**

L'EXPERTISE EN Accident du travail / Maladie professionnelle - AT/MP

9 h 00 – 13 h 00

Modérateurs : Docteur Sonia GAUCHER & Docteur Sam BENAYOUN, experts près la Cour d'Appel de Paris

1ère Partie - 9 h 00 à 10 h 30

Les enjeux économiques du contentieux

- Monsieur Frédéric BIZARD, Professeur d'économie à l'ESCP, Président et fondateur de l'Institut de la Santé

L'organisation du pôle social : - Difficultés de trouver des experts - La rémunération l'expertise / consultation - Le contradictoire : un exercice spécifique

- Madame Carine TASMADJIAN, Présidente de chambre Cour d'appel de Paris, chargée du contentieux de la Sécurité Sociale

La maladie professionnelle : - Les tableaux des MP - L'inflation des MPHT

- Pr Linda BENSEFA-COLAS, Professeur à l'Université Paris Cité, responsable de l'Unité de pathologies professionnelles et environnementales à l'hôtel-Dieu de Paris

L'expertise : - Au cabinet - A la barre - Le dossier - Les critères applicables

- Dr DESBORDES MARSAUD, Expert près la Cour d'Appel de RIOM

Pause-café : 10 h 30 à 11 h 00

2ème Partie - 11 h 00 à 13 h 00 et vote

Le médecin conseil de l'entreprise : - Les contraintes déontologiques - Le secret médical - L'indépendance du médecin - Les différents domaines du conseil médical aux entreprises - L'impact du recours employeur sur la vie de l'entreprise

- Docteur Gilles SCETBON, spécialiste AT/MP consultant en entreprise
La jurisprudence de janvier 2023 sur le DFP : - Périmètre d'application
Conséquences : - En faute inexcusable - Les MP avec salarié retraité - opposabilité de la rente

- Maître PUTANIER, avocat spécialiste en droit du travail et protection sociale

Synthèse et discussion générale :

Docteur Sonia GAUCHER & Docteur Sam BENAYOUN, Experts judiciaires

**N° 5 : « Les 120 minutes de la CEMCAP
». Jeudi 21 novembre 2024**

Le statut de COSP

Lieu : Amphithéâtre Deniker
de 20h à 22h Centre Hospitalier
Sainte Anne

Madame Paule NICOLAI

Cheffe de la mission Collaborateurs occasionnels du service public (COSP)
Ministère de la Justice.



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inscrivez-vous sur notre site :

www.cemcap.fr





CEMCAP

COMPAGNIE DES EXPERTS MÉDECINS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Vous ne pourrez obtenir votre carte d'expert « CEMCAP » qu'après avoir téléchargé votre photo dans votre fiche d'inscription et payé votre cotisation. Votre inscription sera alors validée.

Vous recevrez un code promo par mail pour vous inscrire gratuitement aux 120 minutes de la CEMCAP et avoir une réduction pour le colloque annuel de septembre.

Cotisation annuelle à payer par Carte Bancaire.
Vous n'êtes pas obligé de faire un don à Hello Asso.
Vérifiez le montant de votre cotisation avant de payer.

La cotisation 2024 :
Cotisation avant le 30 juin : 115 euros
Cotisation après le 30 juin : 125 euros
Cotisation après le 30 septembre : 145 euros
Cotisation pour les membres honoraires : 50 euros (sur justificatif)

Colloque de septembre : 95 euros pour les membres, 165 euros pour les non membres
Il vous suffit de procéder à un virement de la somme vers le compte :
CEMCAP, FR7630004005740002716986373
Ou par carte bancaire sur notre site www.cemcap.fr
N'oubliez pas de mentionner sur votre ordre de virement : **cemcap cotisation 2024.**

Également, pouvez-vous mettre votre photo sur notre site :
<https://www.cemcap.fr/>
Ceci nous permettra de vous adresser **votre carte** d'expert de CEMCAP dès que la cotisation est réglée.



Vous recevrez l'attestation 2024.

Suivez-nous aussi sur



La formation est obligatoire pour les experts.



Trouvez un expert dans notre annuaire

Utilisez notre annuaire afin de trouver l'expert correspondant à vos besoins.
<https://www.cemcap.fr/membres/>



CEMCAP : Tous nos documents téléchargeables

Parcourez les documents téléchargeables mis à votre disposition gratuitement
<https://www.cemcap.fr/telechargements/>

Pour modifier votre fiche d'expert sur le site CEMCAP.fr, vous devez impérativement télécharger votre photo (après votre spécialité, même si elle est présente en haut de la fiche) et noter votre année de naissance. Vous pourrez ensuite enregistrer les modifications.